

57, avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux
Téléphone 01.42.31.60.00
Fax 01.42.31.60.01
<http://www.bagneux92.fr>

ATTESTATION

Par courriers en date du 1er mars 2018, j'ai saisi différentes autorités publiques pour avis au titre des collectivités et de leurs groupements intéressés par le projet des Mathurins et ses incidences sur l'environnement sur leur territoire, dans le cadre du permis d'aménager n° PA 092 007 18A0001 et de son évaluation environnementale.

A la date du 11 mai 2018, j'atteste que la Ville de Bagneux n'a pas reçu, dans les temps impartis, de réponse de la part des autorités publiques sollicitées, dont la liste est la suivante :

- Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France,
- DRIEA UT 92
- SIPPEREC,
- l'Établissement Public Territorial « Vallée Sud Grand Paris »,
- Ile de France Mobilité,
- Métropole du Grand Paris,
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts de Seine,
- Conseil Départemental des Hauts-de-Seine,
- Conseil Régional d'Ile de France,
- Communes de Fontenay aux Roses, Châtillon, Cachan, Sceaux, Montrouge et Arcueil.

La présente attestation sera jointe au dossier de mise à disposition par voie numérique portant sur le permis d'aménager du projet des Mathurins n° PA 092 007 18 A 0001. ».

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Bagneux, le 15 Mai 2018



Marie-Hélène AMIABLE

Marie-Hélène Amiable
Maire de Bagneux
Conseillère Départementale des
Hauts de Seine